



## Dette sur compte ouvert avant mariage.

Par ols, le 21/01/2012 à 13:08

Bonjour,

,  
je me permet de solliciter votre aide

Mon mari possédé un compte avant notre mariage, sont compte et maintenant en négatif et nous somme dans l' incapacité de rembourser cette dette car nous somme au RSA avec 2 enfants en bas age et bientôt un troisième.

je voudrais donc s'avoir si on risque de se faire saisir nos bien : voiture meuble, compte ou est versé le RSA sachant que tout nos bien on été acheté après notre mariage ou pendant notre période de concubinage rien est au nom de mon mari mise a part la voiture.  
nous somme marié sous le Le régime de la communauté réduite aux acquêts  
merci d'avance de votre aide :)

cordialement